



VENDREDI 29 JUIN 2007....N° 53

C + V passent à 22 euros le 1er juillet, le C 2 à 44 !

**DIMANCHE ACTIF** Ce dimanche premier juillet, ceux qui sont de garde n'oublions pas d'ajouter un euro à leurs actes car V et C augmentent d'un euro. Les autres pourront paramétrer leur logiciel pour être au top lundi matin. Au moment où Madame Lacaisse passe un mauvais quart d'heure avec le comité d'alerte, on va lui donner acte de cette revalorisation, même si elle s'est un peu fait violence. Et aussi à Sarkozy, Bertrand et même Chassang et Cabrera. Pourtant les actes des généralistes baissent (en nombre) et il reste compliqué de motiver les jeunes générations pour exercer la médecine générale plutôt que la radiologie. Un peu indécente, la communication [CSMF](#) and Co qui se plaint des actes spécialistes oubliés en "oubliant" de signaler que le C 2 prend 2 euros quand le C en prend 1. En pratique, surveillez le [site](#) de Madame Lacaisse pour savoir quand elle répercutera la hausse (chiche un dimanche !). Celui du

**OPPOSANTS A LA CONVENTION** toujours sur la touche, bien que majoritaires chez les médecins généralistes. Il serait temps que le ministre et madame Lacaisse se rendent compte qu'il faudrait faire quelques efforts pour amener les non signataires (MG-France et la FMF Spécialistes) à rejoindre la convention et donner leur place aux non représentatifs (Espace Généraliste et la FMF Gé). Ces syndicats se voient régulièrement, échangent sur leur stratégie et l'élaborent en commun. Espace Généraliste joue sa partition de défense des généralistes au quotidien et oeuvre à un rassemblement large des représentants des généralistes. Pour l'instant, vacances d'été !

**PROPOSITIONS FRANCHISE** Martin Hirsch ne s'est pas dégonflé pas et a fait des [propositions](#) qui décoiffent. Il suggère de remettre à plat les différents tickets modérateurs, la notion d'ALD avec son bizone qui fâche, la carence des paierait jusqu'à un pourcentage fixe de son revenu. Ce serait probablement plus juste et plus malin que le système actuel. A la condition que cela ne se fasse pas sous la forme d'une franchise (où tant qu'on a pas atteint le plafond on n'est pas remboursé du tout), mais sous celle d'un ticket modérateur s'appliquant progressivement jusqu'à atteindre le plafond fixé. Il appelle cela un "bouclier sanitaire". Tout cela sent toutefois plus l'agitation que la véritable volonté de réformer un système de santé qui en aurait bien besoin.

Cet EG Zapping est envoyé à tous les médecins et à quelques autres partenaires dont nous avons l'adresse de courriel. Notre annuaire est déclaré à la CNIL. Si vous ne voulez plus le recevoir, écrivez à [courrier@espacegeneraliste.org](mailto:courrier@espacegeneraliste.org). Tous les renseignements pratiques concernant Espace Généraliste se trouvent sur notre site. N'hésitez pas à nous transmettre les adresses de vos collègues, toujours sur cette adresse. Pour adhérer, envoyez un chèque de 200 euros à Espace généraliste - 27 rue de la plage - 56750 Damgan. Pour appeler, faites le 02 97 41 11 45. Vous pouvez lire et imprimer ce zapping en PDF sur le site. Cet EG Zapping a été rédigé par Claude Bronner avec l'aide de Pierre Néviens pour le site Internet.

**INFORMATION MEDICALE** sur [CISMéFBP](#), vous trouverez une information très pertinente pour les professionnels  
. Nombreuses explications à destination des patients. A explorer et mettre dans les favoris.

**PDS LE COMMUNIQUE** pour ceux qui aiment la langue de bois et les communiqués pour ne rien dire, un regard s'impose sur un [communiqué du ministère](#) daté du 14 juin et concernant "l'organisation de la permanence des soins pour la période estivale 2007". Le ministre demande aux "acteurs" de se débrouiller pour assurer la permanence des soins cet été. Ce n'était pas nécessaire de pondre un communiqué pour ça !

**WINCKLER PUNI** Martin Winckler qui enseignait à Paris V dans un module optionnel s'est vu refuser la poursuite de ce module et la nomination à un modeste poste d'attaché d'enseignement". Il est un peu gonflant, Martin, quand il dit que les généralistes sont mal formés, mais il a quand même raison sur les points qu'il soulève et comme il compense par une critique bienvenue de la caste intangible et inamovible des hospitalo-universitaires qui se prétendent compétents pour former à un métier qu'ils ne connaissent pas (la médecine générale), on lui pardonne. Lisez le compte rendu de son [aventure](#) et achetez, pour le consoler, son bouquin "[Contraceptions, mode d'emploi](#)" qui mérite le détour.

**SPECIALISTE EN MEDECINE GENERALE** les premiers arrivent et bravo aux Conseils de l'Ordre qui ne traînent pas

des pieds, aidés par des préfets qui font leur boulot (il faut qu'ils approuvent la composition de la commission). Voici un modèle de [qualification](#) avec toutes nos félicitations au confrère qui pourra écrire aux caisses et faire des Cs !

**INDEMNITES JOURNALIERES** 10 patients en arrêt de travail toute l'année, ça représente 3650 IJ (et s'il y en a un qui a deux patrons, ça rajoute 365 IJ !) A ce régime, on peut vite sortir des "moyennes". Si on regarde la justification réelle des AT pour attaquer le médecin, ce n'est pas (trop) grave. A condition d'indemniser le temps passé à se justifier si le médecin est blanchi. Mais ce n'est pas ce qui se passe : en Bretagne, une consœur a été ainsi agressée. La commission qui l'a entendue a conclu qu'il n'y avait pas lieu de la sanctionner. Le directeur de caisse, comme la loi le lui permet, cogne quand même : justification de tous les AT auprès du contrôle médical. Espace Généraliste est monté au créneau. Lettre [commune](#) avec MG-France à tous les généralistes du département. Menace de démission des représentants CSMF à la commission. Chassang dit qu'il ne faut rien exagérer. On ne sait pas encore ce qu'en dit Sarkozy, mais il va falloir qu'il s'en mêle ! Espace Généraliste invite les médecins mis en cause à contacter sa [cellule juridique](#) pour nous aider, y compris par la voie judiciaire, à ramener un peu de bon sens dans ce monde de fous.

**ACTION DEFENSE UN PLUS** : l'Association des Médecins Contrôlés vient d'être créée. Elle a pour but de défendre et d'accompagner les médecins afin de garantir leur droit et d'éviter les abus observés au niveau de certaines caisses de sécurité sociale. L'expérience a montré que dans de très nombreux cas la confiance des médecins contrôlés avait été abusée par des contrôleurs sans scrupules. Dans la presque totalité des cas recensés le médecin accomplissait son travail avec dévouement et l'aide qu'il a pu recevoir de la part de certains syndicats comme **Espace Généraliste**, leur a été salutaire. Vous pouvez contacter le Dr [Serge Bernstein](#), Président au 06 11 12 20 00. La cotisation est de 21 Euros, un reçu vous sera adressé par retour du courrier.

**INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE** Le président du LEEM (entreprises du médicament), a présenté ses [objectifs](#) pour les 5 ans à venir. Intéressant de voir sur quels points l'industrie pharmaceutique se positionne.

**CONJOINTS COLLABORATEURS** La date du 1er juillet est non seulement une date buttoir pour le C et V à 22, mais aussi pour les [conjointes collaborateurs](#) dont la déclaration devient encore plus impérative.

**LE COIN DU CARABIN** Le Conseil National de l'Ordre des Médecins a désigné son nouveau [bureau](#). Le Président est le Dr Michel Legmann et le Secrétaire Général le Dr Walter Vorhauer. Cela ne mérite évidemment pas le coin du carabin.